

22P05

Lac Dufresne

Légende

Carte des titres miniers

Statut:

- A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
- D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
- B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement
- R-Révoqué, U-Refusé
- P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:

- A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
- N-Refus de renouveler, Z-Désistement
- R-Révoqué, U-Abandonné, U-Refusé

Statut de site d'extraction:

- O) Ouvert sous conditions, C) Ouvert, F) Fermé, N) Non autorisé, T) En traitement

Substance extraite:

- A) Sable, B) Sable et gravier, C) Dolomie, U) Autre
- D) Sable de silice, E) Inconnu, F) Ferreux concassé, J) Calcite
- G) Calcaire, H) Terre jaune, I) Récupération minérale, K) Calcaire
- L) Pierre dimensionnelle, M) Marbre, N) Terre noire, O) Sable
- P) Minerai de silice, Q) Minerai de silice, R) Tourbe, S) Tourbe

Statut de site d'extraction:

- O) Ouvert sous conditions, C) Ouvert, F) Fermé, N) Non autorisé, T) En traitement

Statut de site d'extraction:

- O) Ouvert sous conditions, C) Ouvert, F) Fermé, N) Non autorisé, T) En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

- Territoire réservé à l'État ou soustrait au régime de la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
- Périère urbanisée
- Territoire soustrait au régime de la désignation sur carte par arrêté ministériel
- Territoire où l'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises
- Territoire où le droit de jalonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

- Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Entente Première Nation Abitibiwinni

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Frontières

Déclaration moyenne approximative au centre de la carte en 1998

Échelle 1:50 000

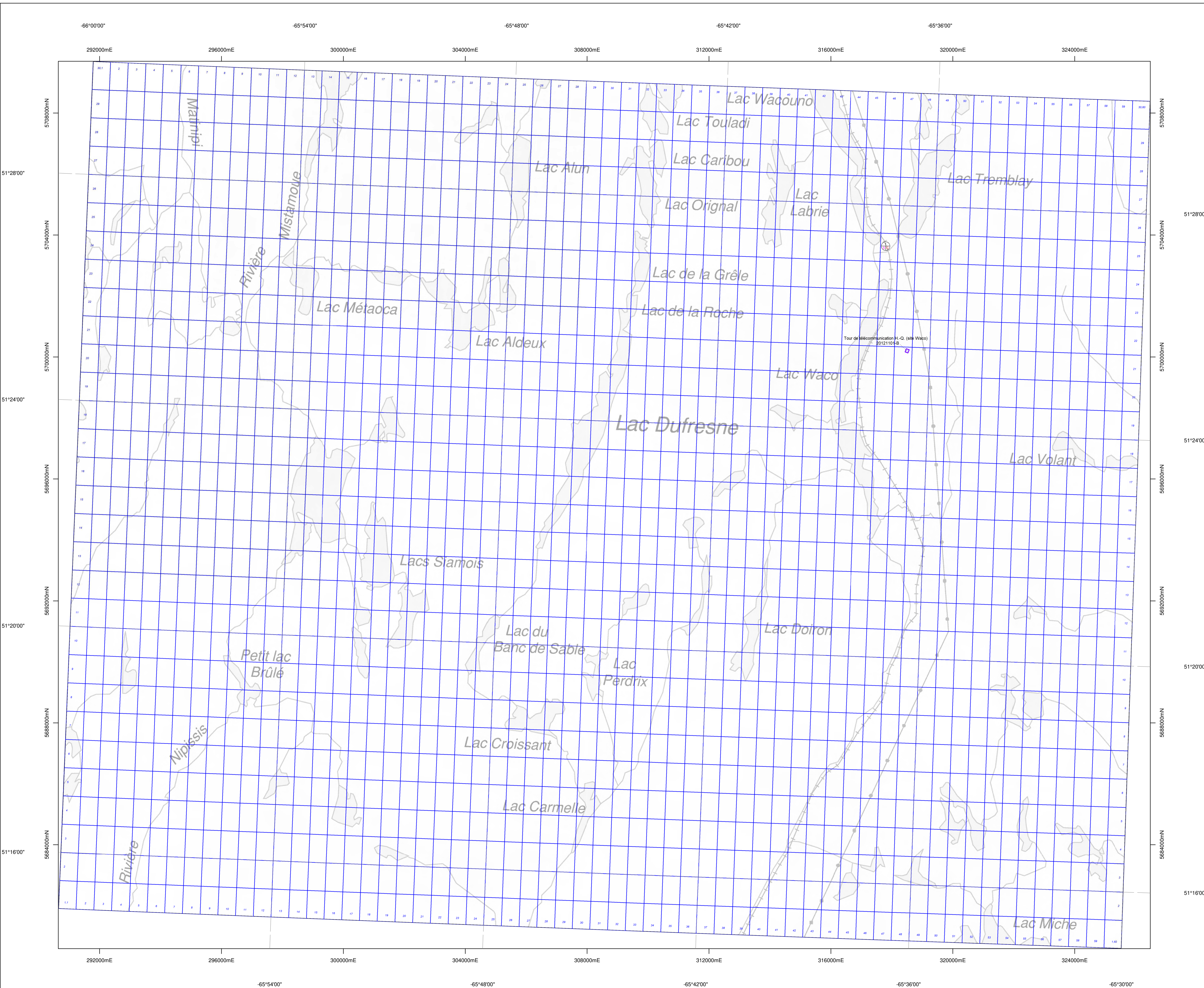
AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre.



Révisé par la Direction générale de la gestion du milieu minier

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts Québec



22P05

QUEBEC